

Etats-Unis font-elles des efforts incroyables pour répandre le goût des études classiques, et relever par là le niveau des études professionnelles. L'école de Harvard est entrée la première dans la voie des améliorations il y a quelques années ; elle a inauguré un système qui se rapproche—mais de loin—de celui qui est suivi à l'université Laval. Jusqu'où le succès couronnera-t-il ses efforts ? L'avenir seul pourra le dire.

Il ne faut pas se le dissimuler, si nous avons beaucoup à imiter chez nos voisins, nos voisins ont beaucoup à imiter chez nous.

Pour revenir à nos colléges, je me suis souvent demandé s'il ne vaudrait pas mieux que la plupart d'entre eux, ceux surtout qui sont situés à la campagne, adoptassent la division admise au collège de Ste. Anne de la Pocatière, à savoir : un cours d'étude primaire, désigné à Sainte Anne sous le nom de cours anglais, et un cours d'étude finale, ou cours latin. Le premier correspond au cours d'une bonne école-modèle ou commerciale ; le second est un cours véritablement classique.

Un premier avantage qui découlerait de ce système, s'il était généralisé, serait qu'une foule de branches auxquelles on ne porte pas assez d'attention dans plusieurs de nos colléges seraient moins négligées. Un deuxième avantage serait que le collège satisferait à deux besoins : d'abord, à celui des jeunes gens qui, se destinant à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, ne sentent pas la nécessité d'un cours classique ; ensuite, à celui des jeunes gens qui se destinent à la prêtrise ou aux professions libérales.

Dans les villes, la nécessité de scinder en deux le cours du collège se fait moins sentir, parceque les jeunes gens qui embrassent la carrière du commerce, celle de l'industrie, etc., sont sûrs de trouver des écoles qui satisferont à leurs besoins.

ÉDUCATION PROFESSIONNELLE OU UNIVERSITAIRE

L'Université Laval a fait faire un pas immense à cette éducation.

Ses réglemens sont là, publiés dans ses annuaires. La lecture de ces documents suffit pour démontrer jusqu'à l'évidence qu'aucune autre institution du même genre n'offre de meilleures garanties.

Son exemple a porté des fruits abondants. Certaines sections du barreau et le notariat ont adopté ses réglemens pour les examens et l'admission à la pratique.

ÉDUCATION DES CLASSES AGRICOLE ET OUVRIÈRE

Cette éducation aurait pour objet de continuer l'éducation commencée à l'école. Pour cela il faudrait créer des bibliothèques de paroisses ; ces bibliothèques seraient composées de livres à la fois instructifs, moraux et amusants.

Les livres en vogue, et le nombre en est grand, devraient en être bannis, de même que ceux qui pêcheraient le moins du monde contre la morale. Pour éviter ce dernier danger, le plus grave de tous, il faudrait que ces bibliothèques fussent sous la surveillance immédiate des curés. Une légère souscription permettrait d'augmenter peu-à-peu le nombre des livres, et de réparer ceux qu'un trop long usage aurait détériorés.

Il ne faudrait pas oublier de garnir quelques rayons de ces bibliothèques de livres traitant de l'agriculture : la série complète et reliée de tous nos journaux agricoles devrait y occuper une des premières places.

Voici ce que j'écrivais en 1867, au sujet de l'éducation de la classe agricole ; le temps écoulé depuis n'a nullement modifié mes idées.

Je parlais des sociétés littéraires de nos villes, et après

avoir reconnu qu'elles sont un puissant moyen de reposer l'esprit et de féconder l'intelligence, j'ajoutais :

“ On pourrait m'objecter que tous ces délassemens intellectuels, faciles au sein de nos villes où l'on trouve des bibliothèques publiques, des salles de lecture, ne sont guère possibles dans nos campagnes où rien de cela n'existe. Et pourtant, si ces récréations sont nécessaires dans nos villes, combien plus ne le sont-elles pas dans nos campagnes, où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les maladies, la maladie de l'ennui ! Qui est-ce qui pourrait empêcher les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques composées de livres à la fois instructifs et amusants ? Objectera-t-on les frais que ferait encourir une telle acquisition ? Mais que de dépenses inutiles ne font pas tous les jours même les économes ! Que les habitants de nos campagnes mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe sur leurs voitures, et il leur sera bientôt permis de créer des bibliothèques de paroisses qui ne manqueront pas d'avoir le meilleur effet sur l'esprit et le cœur de leurs enfants. Pourquoi encore ne formerait-on pas des associations dans nos campagnes, associations dont les membres se réuniraient de temps à autre pour entendre une lecture sur l'histoire du Canada, par exemple, sur les beaux-arts ou les arts industriels, sur la science agricole avant tout ? Je dis sur la science agricole avant tout ; en effet, dans les pays constitutionnels, chacun est tenu d'avoir sa marotte politique : celui-ci tient pour la confédération, celui-là pour l'annexion ; l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité, l'autre je ne sais trop quoi..... Toutes ces grandes questions politiques n'ont, à mes yeux, qu'une importance secondaire ; et à cent coudées au-dessus d'elles je place ma marotte à moi, qui est l'art agricole et la colonisation.”

Quant à l'éducation de la classe industrielle de nos villes, elle peut se faire de diverses manières : par des écoles spéciales, par des musées, des bibliothèques, des cours, etc., etc.

L'ÉDUCATION DES HOMMES INSTRUITS

Je n'en dirai qu'un mot. C'est un fait reconnu que nos hommes de profession ont généralement fort peu le goût de l'étude. Leurs bibliothèques sont d'une maigreur pitoyable ; la politique, et les journaux qui traitent de cette misère, absorbent une trop large part de leur temps.

HUBERT LARUE.

POESIE

Le sommeil de l'enfant (1)

Pour Mlle. R..... à la naissance de son premier enfant.

Dors, ô mon bel enfant,
Sur le sein de ta mère.
Vois, la nuit se répand,
Fermes bien ta paupière.

.....
Ton sommeil est si beau !
Demain, la fraîche aurore
Sur ton petit berceau
Viendra briller encore.

.....
Le vent au loin mugit,
Mais ne crains pas l'orage.
Dors, aimable petit !
Dieu protège ton âge.

(1) Mes Rimes par Elzéar Labelle, précédées d'une introduction par A. N. Montpetit. Québec, P. G. Delisle, 1876, In-8o, pp. 151.